

LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL

www.lesmolieres.fr



SOIRÉES CAFCONC' des vendredis soirs au Paradou

- **RECENSEMENT DE LA POPULATION** : ça commence dès le 19 janvier
- **NOUVEAU QUARTIER** : construire un processus intelligent
- **LOUIS ARAGON** : disparu il y a 40 ans

4-10 **Retour sur images**12 **Travaux**14-15 **Conseil municipal du 12 décembre 2022**16-17 **AGENDA**18 **Comment aider les oiseaux à passer l'hiver ?**20-21 **RECENSEMENT : ça commence le 19 janvier**22-23 **NOUVEAU QUARTIER : la démarche**24 **LOUIS ARAGON : disparu il y a 40 ans**26-27 **LES CARRIÈRES DE SAINT-JEAN**28 **L'ATLAS DE BIODIVERSITÉ COMMUNAL**29 **À NOTER**30 **Mots-croisés, par Claude Guillemain**

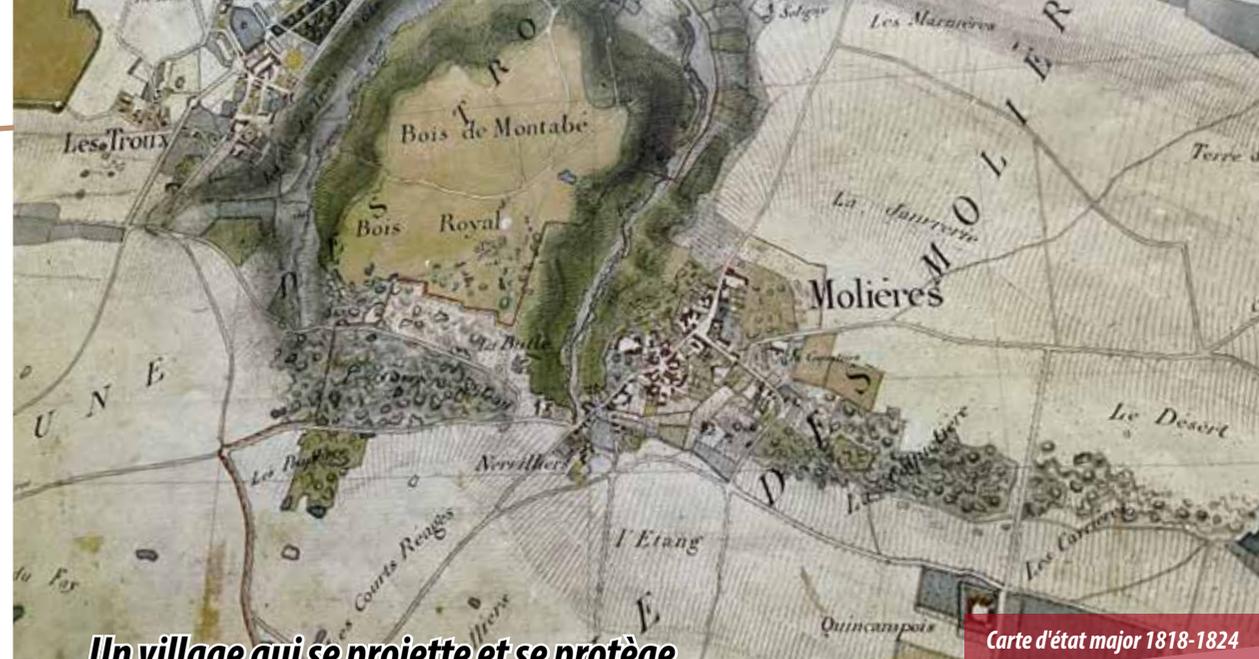
Le bulletin municipal des Molières est **réalisé en interne et gratuitement** par des bénévoles.
Les publicités d'entreprises extérieures permettent de contribuer aux seuls frais d'impression.

LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL www.lesmolieres.fr

Directeur de la publication : **Yvan LUBRANESKI**
Conseillère municipale déléguée à la communication : **Florence HANNA**
Impression : Graphy Photos : Jean-Luc SER et divers contributeurs
Secrétariat de rédaction : **Sylvie TASSEMBEDO**

Ont participé également à ce numéro :
Morgane BELIN, Frédérique PROUST, Marc PRABONNAUD, Emmanuelle PERRELLON, Alexandre VABRE, Florence PLEVEN,
Jean-Paul GRUFFEILLE, Guillaume ESPINOSA, Ginette LAMBAUT, Mélanie LEFÈVRE, Armelle MACQUET, Anne MOLINA,
Pierre PRUNET, Jacques PEZOT, Claude GUILLEMIN, ainsi que l'ensemble des distributeurs bénévoles de ce bulletin,
et celles et ceux que nous aurions oubliés : d'avance merci aussi à eux.

N°156
Imprimé sur papier
Offset blanc 120g



Un village qui se projette et se protège

Carte d'état major 1818-1824

Voilà un équilibre aussi complexe que celui entre l'intérêt général et les intérêts particuliers. Le premier se construit, les seconds se comprennent.

Les intérêts particuliers ne sont pas dangereux quand ils se plient à l'intérêt général, et que ces contorsions sont fines et acceptées. L'exercice de création d'un nouveau quartier peut être réussi grâce au chemin collectif qui se fait ensemble. Cheminez donc le 28 janvier, on en parle en page 22 de ce bulletin municipal.

Depuis la fonction de maire, on entend aussi bien les habitants qui ne veulent plus voir de logements nouveaux que ceux qui aimeraient en trouver pour eux-mêmes, à cause de leur âge avancé, à l'occasion d'une séparation, ou pour leurs enfants.

En décroissant depuis quelques années, la population des Molières perd ses plus jeunes habitants et les familles les plus modestes. Pourtant la commune offre bien des services, des équipements, des commerces, pour un quotidien agréable, et les entreprises alentour des salaires variés qui pourraient trouver en face une capacité à se loger aussi diverse sur le territoire.

L'aménagement du territoire a besoin de cet équilibre et, dans le même temps, nous devons veiller à ce que les espaces naturels soient protégés, leur consommation par l'urbanisation limitée.

Les élus d'aujourd'hui doivent faire face aux risques que certains de leurs prédécesseurs ont délibérément pris, au bord des champs et sur les anciennes carrières. Il nous appartient donc, en même temps que la correction des erreurs du passé, répondre aux enjeux du présent et protéger l'avenir de nos communs.

L'avenir, c'est pouvoir se loger tous, tout en travaillant dans le territoire, c'est limiter les effets du changement climatique sur notre cadre de vie, c'est protéger et développer la biodiversité, source de notre survie, c'est soutenir l'agriculture dans son art le plus primitif, celui de nous nourrir.

C'est finalement tout ce que je souhaite à notre village. Que les citoyens aujourd'hui ou demain élus aient tout cela en tête et le traduisent dans l'action collective.

À l'heure des souhaits qui sont les nôtres en début d'année, faisons que ces objectifs nous tiennent et ne nous échappent.

Et bien sûr souhaitons à toutes et tous de belles joies et satisfactions, parmi lesquelles de répondre parfois à ces invitations et propositions, glissées dans ces pages.

Yvan LUBRANESKI
Maire des Molières





18 octobre : Sortie des Aînés au Musée Grataloup de Chevreuse

Visite de l'exposition du peintre **Lukas Kandl**, très appréciée, dans ce nouveau lieu de culture près des Molières, le **Musée Grataloup**. Nos aînés ont ensuite partagé un goûter à la **Maison du Citoyen**.



31 octobre : Halloween à la Médiathèque

Mélanie et Stéphanie ont préparé cet événement devenu rituel à la médiathèque.

Au printemps, Mélanie quittera la commune pour d'autres aventures : **bonne continuation à elle !**



11 novembre : Cérémonie commémorative du 11 novembre 1918

Discours d'Yvan Lubraneski, maire des Molières (*seul le prononcé fait foi*)

"Nous voilà tous encore réunis un 11 novembre, jour de recueillement de notre Nation entière pour nos Morts pour la France, ceux de la première guerre mondiale, comme ceux de toutes les guerres, dont j'égrainerai les noms dans un instant.

Ces noms feront entendre la réalité concrète du dévouement pour notre patrie au point de lui donner sa vie.

Parmi ces morts, nous vous invitons à ne pas oublier les fusillés « pour l'exemple » dont la reconnaissance fut tardive. Ils nous rappellent effroyablement à l'horreur de la guerre.

Nous vous invitons aussi à entendre la douleur des blessés, des mutilés, des gueules cassées, des familles séparées, des drames associés.

Car une guerre n'est jamais la guerre des autres, mais la guerre de tous.

Nous y voyons jusqu'où l'inhumanité peut aller.

Nos nations ont grandi, nos civilisations ont connu bien des progrès, mais force est de constater que **l'inhumanité est toujours en nous**.

Elle est en nous **de la parole aux actes**.

Depuis quelques mots prononcés et parfois honteusement justifiés par la maladresse, jusqu'aux crimes les plus violents.

L'inhumanité a besoin de l'éducation et de la confiance pour laisser place à l'humanité, fraternelle.

Chacune et chacun d'entre nous peut participer à cette éducation, dans la famille, dans l'école, dans la commune et tout autour.

Aujourd'hui maire, je préside cette cérémonie,

Hier, comme vous chers enfants, je participais à la première d'entre elles du haut de mes dix ans, Demain je serai encore là, avec un autre rôle peut-être, mais toujours celui d'un citoyen **engagé dans le souvenir et l'avenir**, qui se mélangent avec justesse dans nos commémorations républicaines.

Ce n'est pas un jour de congé aujourd'hui.

C'est un temps de recueillement qui est la marque du passé et le choix de l'avenir.

Aussi **nous vous remercions tous d'être là** pour cela.

Et d'être là demain, pour apprendre, rendre et donner de la fraternité et de l'humanité, partout où nous devons la transmettre afin de **vivre ensemble, construire ensemble, répondre ensemble aux défis** qui sont là, qui sont présents et devant nous.

Vive la Fraternité, vive la République et vive la France !"





12-13 novembre : Marché Gourmand & Salon Artisanal au Paradou

Gastronomie et créations, le rendez-vous incontournable qui lance la saison des marchés de Noël : le **Marché Gourmand & Salon Artisanal**, aux Molières !

Piloté par les **bénévoles de la Caisse des écoles** aidés par les professeurs et parents volontaires, cet événement permet de financer une partie importante du soutien de la Caisse des écoles aux sorties scolaires et autres supports dont peuvent bénéficier les enfants scolarisés aux Molières.

Une édition particulièrement réussie avec des artisans et commerçants fidèles, mais aussi des nouveaux.

18 novembre : Cinéma d'auteur : *Le temps de quelques jours*

Dans le cadre d'un cycle de projections en présence des réalisateurs, **Florence Plevin**, conseillère municipale déléguée à la Culture, accueillait avec les participants **Nicolas Gayraud** qui a pu présenter son film "Le temps de quelques jours".

Pénétrant pour la première fois l'Abbaye de Bonneval (Aveyron), la caméra de Nicolas Gayraud a raconté le quotidien et l'histoire de ses locataires : une trentaine de **soeurs cisterciennes appartenant à l'Ordre de la Stricte Observance**.



Christophe Strohl
 Thérapeute holistique
 géobiologue

- Hypnose thérapeutique et spirituelle
- Soins énergétiques
- Thérapie psycho-corporelle

14 place de la Maire
 91470 Les Molières

06.40.75.89.00
 www.holistique.space

Alexandra Lopez

Thérapie psycho-corporelle holistique
 Psycho-somatotherapeute certifiée énergétique

14 place de la Maire
 91470 Les Molières

06.48.93.25.10
 alextherapie.fr

SASU E.S.D.
 Mr SERAFIM Silvério

Peinture - Décoration - Rénovation
 Revêtement Murs et Sols

33 Rue de Roussigny
 91470 Les Molières

06.22.12.04.65
 beiroserafim@hotmail.fr

ComRéa.

L'agence de communication *réactive*

- Création sites web
- Brochures, flyers, grands formats
- Organisation d'événements

contact@comrea.net

LES MOLIÈRES IMMOBILIER

Patricia Schneider
 Ventes - Locations - Estimations
 Maisons • Terrains • Appartements

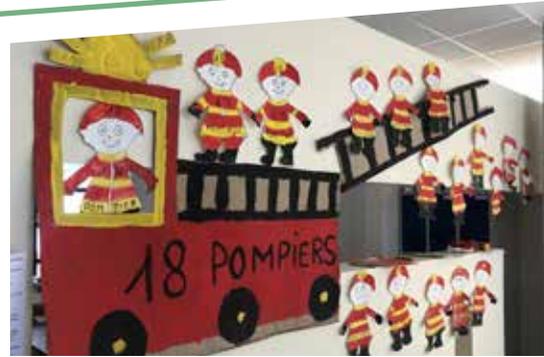
→ des honoraires réduits
 → un suivi personnalisé

7, Place de la Mairie 91470 Les Molières
 01 60 12 21 58 / 06 82 27 05 32
 contact@lesmolièresimmobilier.fr

24 novembre : Pompiers à l'école maternelle

Les enfants de l'école maternelle ont eu l'honneur de recevoir une délégation des **Sapeurs Pompiers de Limours** pendant le temps du jeudi après-midi (**parcours de découverte**).

Les jours qui ont précédé, ils ont préparé des créations très variées sur le thème des pompiers, avec **Nathalie, Katarina** et **Béatrice**.



26 novembre : Café du Samedi

Tous les samedis, hors vacances scolaires, nous avons tous rendez-vous de **10h à 12h à la Maison du Citoyen**, d'abord pour se retrouver et **rencontrer élus et bénévoles** impliqués dans le village, mais aussi pour participer parfois à des ateliers.

Le 26 novembre, c'était avec **Kelly Sebah-Palvadeau**, coach, avec pour objectif de :
 - prendre un temps pour que les professionnels présentent leur activité en 2 minutes
 - les 6 leviers pour sortir de l'état de procrastination tout en identifiant ce qui nous donne envie d'agir.



3 décembre : le repas des Aînés

Organisé par le CCAS sous la houlette de **Emmanuelle Perrellon**, maire-adjointe aux Solidarités, et offert aux anciens du village.

Un repas mijoté par **Thierry Brunetti**, particulièrement apprécié, et un grand moment de convivialité animé par **Gérard Curci** (ancien membre de **"La Bande à Basile"**) qui a "enflammé" la piste et le Paradou avec de grands succès, jusqu'à la fameuse chenille entraînant la plupart des convives.



4 décembre : Spectacle de Noël des enfants

Comme chaque année, les enfants du village sont conviés à un **spectacle au Paradou**, suivi d'une rencontre avec le **Père Noël** et un goûter servi par élus et bénévoles.

Cette année, le spectacle présenté était un conte **"Mirliton et Bolduc"** à la recherche d'un cadeau perdu par le Père Noël.

Un moment réussi, préparé avec soin par **Frédérique Proust**, maire-adjointe à la Culture, au Sport et à la Vie Associative et Citoyenne.

8 décembre : décorations de Noël par le Conseil Municipal des Enfants

C'est en compagnie du maire, qui anime les commissions du **Conseil Municipal des Enfants**, que la commission "Sports & Loisirs" a transformé sa réunion en petite promenade afin d'ajouter quelques décors récupérés pour égayer la place de la mairie.



8 décembre : Concert de Stonde di Piacè à l'Eglise Sainte Marie-Madeleine

Chers à **Pierre Pruneta**, qui les avait déjà fait venir aux Molières pour une belle soirée corse au Paradou il y a quelques années, les musiciens et chanteurs du groupe **"Stonde di Piacè"** ("instants de plaisir") ont empli l'église d'une chaleur méridionale, de reprises magnifiques avec un guitariste au toucher unique, et de polyphonies très réussies.

Le concert était organisé par l'association des **Amis de l'église**.

9 décembre: Le Cafconc' : soirée Pop-folk

Vendredi 9 décembre, comme plusieurs vendredis programmés tout au long de la saison, c'était une soirée au Paradou organisée par l'association **"Le Cafconc'"**.

Au programme, de grands succès pop-folk revisités par le groupe local **Rosewood**.



9 décembre : Spectacle des maternelles

Les enfants de maternelle ont pu présenter à leurs parents quelques **chansons** préparées avec leurs maîtresses et les agents périscolaires affectés à la maternelle.

Un pot avec gâteaux et jus de fruits a conclu ce traditionnel rendez-vous avant les vacances de Noël.



9-10 décembre : du Café du Samedi aux Couronnes de Noël de la Caisse des écoles

Les bénévoles de la **Caisse des écoles** étaient partout cette année avec leurs **couronnes de Noël** !

Devant l'école, devant les commerces, ou encore au **Café du Samedi** où avait lieu un atelier de **décos de Noël sur verre** pour égayer les tables de fêtes.



19 décembre : Goûter de Noël à la médiathèque

Pour bien démarrer les vacances de Noël, pour celles et ceux qui ne sont pas encore partis, un moment **convivial**, devenu traditionnel, à la médiathèque, orchestré par **Mélanie** et **Stéphanie**.



K-deau Fleurs

Toutes compositions florales
 Transmissions florales

4, espace Trois Quartiers
 Centre C^o SUPER U
 91400 GOMETZ LA VILLE
 Tél. 01 60 19 10 40 / 06 16 43 60 40

Pompes
 Funèbres
CANO

☎ 01 64 91 24 83
 41 rue de Chartres
 91470 Limours en Hurepoix

☎ 01 85 87 20 33
 17 rue Charles de Gaulle
 91530 Saint Chéron

eMail : pf@ludoviccano.fr

CHAMBRE FUNÉRAIRE
 Transfert Avant et Après Mise en Bière
 Permanence Téléphonique 24/7

POMPES FUNÈBRES
 Organisation d'Obsèques - Transport France et Etranger
 Crémation - Démarches Administratives - Contrat Obsèques

MARBRERIE FUNÉRAIRE
 Caveaux & Monuments - Gravure - Articles Funéraires

**Assainissement
 Aménagement Urbain**

2, rue Hélène Boucher 91460 Marcoussis

Tél : 01 69 01 10 44 Mail : tpe@tpessonne.fr www.tpessonne.fr

CRE-CONCEPT

Conception des parcs et jardins
 Création et entretien espaces verts

Paysagiste
Bart

7, rue de la janvierie 91470 Les Molières
 ☎ : 0975580219 Mobile : 0626048701
 E-mail : cre-concept@orange.fr

SAS CUSTODIO

Maçonnerie Générale
 Tous corps d'Etats
 Isolation Extérieure et Ravalement

01 64 94 68 72
 06 84 44 77 69

www.sascustodio.com

Thomas SIMON

06.25.67.20.49

Entretien et réparation de véhicules de toutes marques à domicile
 Dépannage de véhicules légers
 Enlèvement d'épaves gratuitement avec certificat de destruction
 Rachat de tout véhicule dans l'état ou sans contrôle technique

ARCHITECTURE
 Déco
 ARTS PLASTIQUES

**ATELIER
 A D A P**

Permis de construire
 Maison neuve
 Extension
 Surélévation
 Réaménagement
 Rénovation
 Décoration
 Atelier maquette
 Photographie

☎ 07 68 44 00 36
 ☎ ATELIER.ADAP@GMAIL.COM

DIPLOMÉE ARCHITECTE D'ÉTAT DEPUIS 2010

Abri cimetièr

Vétuste depuis quelques temps, cet abri à l'entrée du cimetière devait faire l'objet d'une bonne reprise après une mise en sécurité.



Soin des espaces verts

Dernière coupe de l'année pour toutes les haies, bien nombreuses dans notre village.

Travaux de rénovation de l'église

Ils vont bientôt pouvoir débuter, voilà pourquoi nous avons vu une passerelle installée, elle permet les visites de l'architecte et des entreprises qui répondront par la suite à l'appel d'offre pour les travaux.

Au passage, quelques tuiles ont été remplacées pour préserver l'ouvrage.

Plus de 400 000 € ont été inscrits pour ces travaux, dans le cadre d'un **contrat rural avec la Région Île de France et le Département de l'Essonne**. Cela s'ajoute aux sommes obtenues dans le cadre de la convention avec la **Fondation du Patrimoine**.

Ce contrat rural s'articule aussi autour de deux autres chantiers : l'éclairage public et le hangar des services techniques (voir aussi p. 14).



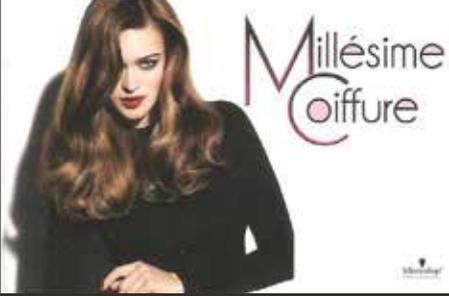


ACML
Bâtiment

L'accompagnement
sur mesure pour
tous vos travaux
de valorisation
et de confort.

Terrasse
Cuisine
Pièce de vie
Salle de bain...

Matthias ROBERT
07 88 46 08 75
contact@ACML-Batiment.fr



Millésime
Coiffure

11, Place de la Mairie 01 60 12 39 78



M. BOUREL Emmanuel

18 Rue de la Butte
91470 LES MOLIERES

06 27 42 32 26
01 69 28 03 32
7aposer@orange.fr

TOUS CORPS D'ETAT

- Pose et dépose de cuisine (Montage, plans...)
- Revêtement de mur (peinture, placo...)
- Prise de mesure (devis, métré...)
- Réfection de salle de bain (faïence, peinture...)
- Revêtement de sol (carrelage, parquet...)

Jean-Luc SER

Photographie








(Photographe mairies des Molières, Limours, Forges, CCPL...)
Mariages et cérémonies
Nouveau: Transfert de vos négatifs couleur et NB sur clé USB
Retrait des rayures et défauts

Jeanlucser@yahoo.fr

M. FERREIRA à votre service
Tous travaux de
Jardinage et Bricolage



06 03 22 97 82

ferreiranunomanuel@gmail.com
possibilité paiement chèque emploi service

Agenda

Deux opérations de travaux très attendues vont pouvoir démarrer prochainement :

- Les écluses **rue de Cernay** (janvier ou février 2023),
- Le carrefour à feux, **place de la Bastille** (mars ou avril 2023).

BOULANGERIE PÂTISSERIE



du mardi au dimanche midi (13h) :
6h45-13h / 15h30-19h30

9, Grande Rue 91470 Les Molières

Tél. : 09 84 51 15 37
laboulangeriesdesmolières@gmx.fr



Thierry Brunetti

Traiteur
Chef à domicile • Cours de cuisine

☎ 06 59 93 03 66
✉ thierrybrunetti.fr
✉ contact@thierrybrunetti.fr

• CONSTRUCTION D'UN HANGAR ET D'UN BÂTIMENT DE STOCKAGE FERMÉ AUX SERVICES TECHNIQUES : APPROBATION DU PROJET ET AUTORISATION DU MAIRE DE DÉPOSER LE PERMIS DE CONSTRUIRE

- un hangar ouvert d'environ 150 m² pour abriter le matériel roulant : voitures, tracteurs, saleur... Actuellement, tous ces matériels sont stockés en extérieur sans aucune protection contre les intempéries.

- un bâtiment de stockage fermé d'une superficie d'environ 70 m² pour les équipements communaux utilisés pour les fêtes et cérémonies : tables, frigos, tentes ou encore pour l'organisation des élections : isoaloirs, panneaux...

Actuellement ces matériels sont stockés dans l'ancien lavoir. Les conditions de stockage ne sont pas adaptées car le local est très humide. L'objectif de cette construction est donc d'améliorer les conditions de stockage des matériels afin de prolonger leur durée de vie.

Adoptée à l'unanimité

• CRÉATION DE DEUX EMPLOIS D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL À TEMPS COMPLET – ENCADREMENT AU SEIN DES SERVICES PÉRISCOLAIRES

Ces créations de postes permettent plus de souplesse dans le tableau des emplois, aussi bien sur l'encadrement des enfants pour le temps périscolaire, qu'au niveau du fonctionnement de la médiathèque. Une meilleure stabilité et continuité de ces services sont visées.

Adoptée à l'unanimité

• CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE AMMAREAL ET LA COMMUNE DES MOLIÈRES

AMMAREAL, librairie d'occasion sur internet, est un acteur du livre solidaire et partenaire de nombreuses bibliothèques en France. Il fournit cartons, palettes et gère le transport gratuitement. Les articles devenus propriété d'AMMAREAL au moment du transport sont triés puis donnés, recyclés ou vendus. En cas de vente, une convention prévoit qu'AMMAREAL reverse 10% du prix net HT par article vendu à la collectivité qui a cédé les collections et 5% du prix net HT à l'un de ses partenaires caritatifs. La commune des Molières choisit le Secours Populaire.

Adoptée à l'unanimité

• CONTRAT RURAL – COMMUNE DES MOLIÈRES – 2023

Programme définitif des opérations :

- Construction d'un hangar et d'un bâtiment de stockage fermé : 148 080 € H.T.

- Rénovation de l'éclairage public : 195 658,70 € H.T.

- Restauration de l'église, 1ère tranche : 396 720 € H.T.

Base subventions :

- Participation estimée de la Région Île-de-France : 40 % de la dépense subventionnable, soit 200 000 € H.T.,

- Participation estimée du Département de l'Essonne : 30% de la dépense subventionnable, soit 150 000 € H.T..

Échéancier de réalisation sur une durée de 3 années :

- 2023 : Rénovation de l'éclairage public et construction d'un hangar et d'un bâtiment de stockage fermé,

- 2023-2025 : Restauration de l'église, 1ère tranche.

Adoptée à l'unanimité

• DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE – RÉFECTION DE LA RUE DES SOURCES

- reprofiler le talus et créer un mur de soutènement

- réfection de la chaussée et de ses dépendances

Le coût total des deux phases de ce projet est estimé à 67 120,85 € HT soit 80 545,02 € TTC.

Demande par la commune de la subvention maximale.

Adoptée à l'unanimité

• DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA HAUTE VALLÉE DE CHEVREUSE – ÉTUDES ET TRAVAUX D'URGENCE DE CRÉATION D'UN FOSSÉ DE DÉRIVATION DES EAUX DU RU DU FONCEAU

Le ru du Fonceau est un affluent du Montabé qui traverse la plaine agricole des Molières. Lors de fortes pluies, il devient torrentiel dans les versants forestiers, où il est responsable d'inondations dans des propriétés privées.

Dans un premier temps, face à l'urgence que constitue l'inondation de propriétés privées à cause du régime du ru du Fonceau, et les résultats d'une expertise judiciaire mettant en demeure les propriétaires fonciers de réaliser des travaux d'amélioration, la commune se porte maître d'ouvrage pour une mission de maîtrise d'œuvre de définition au stade « Projet » d'un canal de décharge et la réalisation des travaux sur le terrain communal jouxtant la propriété privée.

La commune sollicite l'aide du Parc Naturel pour les études et travaux de création d'un fossé de dérivation des eaux du ru du Fonceau estimés comme suit :

- coût des études : 6 200 € HT soit 7 440 € TTC. Le Parc Naturel Régional apporte une aide financière de 80% du montant hors taxes soit : 4 960 €.

- coût des travaux : 31 700 € HT soit 38 040 € TTC. Le Parc naturel Régional apporte une aide financière à hauteur de 80 % soit 25 360 €.

Adoptée à l'unanimité

• DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA HAUTE VALLÉE DE CHEVREUSE AU TITRE DE LA MISE EN VALEUR PAYSAGÈRES DES ESPACES PUBLICS : RÉFECTION DES COURS DU GROUPE SCOLAIRE ANNE FRANK

Les enjeux de la réfection des cours sont à la fois pédagogiques pour les équipes enseignantes et périscolaires, hydrologiques par la gestion des eaux pluviales à la parcelle et écologiques par la création d'un environnement plus

végétal. Demande de subvention pour la mission d'aide à la maîtrise d'ouvrage. La dépense est estimée à 30 000 € HT soit 36 000 € TTC. Cette aide du Parc Naturel Régional est fixée à 60% des dépenses et au maximum à 10 000 €.

Adoptée à l'unanimité

• DEMANDE DE SUBVENTION AU PARC NATUREL RÉGIONAL - ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES DANS LE CADRE DU PARCOURS DE DÉCOUVERTE

7 actions (matériels et fournitures compris) mises en oeuvre par Sylvie Tréhin, maire-adjointe, en lien avec Ginette Lambaut, responsable périscolaire. Total : 1 098,82€ TTC. Subvention demandée à raison de 80 % des dépenses engagées dans la limite de 500 € par projet soit 879,05 €.

Adoptée à l'unanimité

→ Les comptes-rendus complets sont consultables en mairie ou sur lesmolières.fr



Alpha immo

La meilleure adresse pour changer la vôtre

ACHAT • VENTE • LOCATION • GESTION LOCATIVE

4 agences

Limours, Saint Rémy lès Chevreuse, Dourdan et Briis sous Forges

1 cabinet de gestion

Des conseillers

expérimentés et passionnés

Plus de 30 ans d'activité et de réussite

ESTIMATION GRATUITE

Ouvert du lundi au samedi - 9h30-12h30 et 14h30-19h00 - access-immo91@orange.fr - 01 64 91 71 71

www.agence-alpha immo.fr

● **JEUDI 19 JANVIER DE 11H À 12H**
LECTURE PUBLIQUE AVEC ANIK INCERTI

Maison du Citoyen
 Espace Culturel & Associatif



● **DIMANCHE 22 JANVIER À 16H**

FESTIVAL LES HIVERNALES
"FLY ME TO THE MOON"
 PAR LA COMPAGNIE **LÉANDRE-CLOWN**

suite aux interventions de la compagnie à l'école

Théâtre de Bligny
 Réservations : 01 60 81 90 18



● **VENDREDI 27 JANVIER À 20H30**

CYCLE RÉALISATEURS
"GUERRE ET PAIX EN ISRAËL"
 DE ET AVEC **LAURENT ROTH**

en présence du réalisateur

Salle d'exposition et de projection
 Espace Culturel & Associatif



● **SAMEDI 28 JANVIER DÈS 20H**
LOTO DE LA CAISSE DES ÉCOLES

Salle du Paradou



24^{ème} FESTIVAL à toute heure

depuis 1999

Pop-Rock-Blues-**Jazz**-Musiques du monde-Chanson française

Vendredi, samedi et dimanche
 du 17 mars
 au 15 avril 2023

ANA POPOVIC
 CHAMPIAN FULTON
 MOLLY JOHNSON
 NATALIE DESSAY & PIERRE BOUSSAGUET
 LEMBE LOKK
 LAMUZGUEULE
 A. CECCARELLI/J.P COMO/W. RICCI
 SWING VANDALS
 GAËLLE BUSWEL
 BROOKLYN FUNK ESSENTIALS
 INA FORSMAN
 COBI
 LANA GRAY

St-Arnoult-en-Y.
 Bonnelles/Bullion
 Les Molières
 Gif-sur-Yvette
 Le Mesnil St-Denis
 St-Rémy-lès-Ch.
 Lévis Saint-Nom
 Rochefort-en-Y

infos/billetterie
www.jazzatouteheure.com

• COMMENT AIDER LES OISEAUX À PASSER L'HIVER ?

■ *Si on veut bien faire les choses pour les oiseaux de son jardin, il faut sortir sa mangeoire uniquement pour aider les oiseaux à supporter la saison.*

En effet, le nourrissage des oiseaux doit se faire **une partie de l'année seulement**, plus serait leur donner de mauvaises habitudes alimentaires, et rien ne doit remplacer leurs chasses aux insectes et leur recherche des graines.

Les mangeoires doivent être considérées comme une aide aux oiseaux **d'octobre à mars** par exemple, et plus particulièrement lors des grandes gelées et des épisodes neigeux.

Voici quelques conseils pour l'installation d'une mangeoire dans votre jardin.

- Choisir une branche ou un poteau dans un lieu dégagé ne pouvant pas cacher de prédateur,
- À proximité d'un arbre ou buisson touffu dans lequel les mésanges pourront décortiquer tranquillement les graines,
- À une hauteur minimum de 2m,
- Entretien sa mangeoire en la lavant à l'eau chaude savonneuse 1 fois par mois
- Assurer une continuité dans l'approvisionnement d'une mangeoire, surtout en hiver,

- Adapter les quantités fournies aux quantités consommées,

- Éviter les lieux exposés aux vents dominants.

On trouve deux types de nourriture pour les oiseaux : les graines pour les oiseaux granivores et les graisses pour les oiseaux insectivores/omnivores.

Il existe des mélanges graisse/graines bien dosés et même des mélanges graisse/graines/insectes ainsi que des vers de farine frais.

Il est possible de réaliser soi-même des boules de mélange graisse/graines avec de la margarine végétale.

Attention les boules de graisse sont sensibles aux grands froids et elles peuvent geler.

Les boules de mélange graisse/graines du commerce sont malheureusement à éviter car la plupart d'entre elles contiennent des conservateurs.

Ne pas oublier de disposer de l'eau lorsqu'il y a eu plusieurs jours de suite sans précipitation ou par temps de gel ou neige.

Vous pouvez construire vous-même très simplement une mangeoire, il y a plein d'idées sur internet, notamment en réutilisant certains de nos déchets (boîtes de conserve, briques de jus de fruits, etc.).

Morgane Belin

et la Commission Biodiversité du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse



**Aide au Jardin
CESU**

06 69 01 14 19
Christophe Chevé
Jardinier
christophe.cheve@gmail.com
Les Molières



**bulles
& cocon**

Décoration d'intérieur - Home-Staging
Expertise Feng Shui

Aurélien Hamars
www.bulles-et-cocon.fr 06.07.04.18.38



Centre Équestre des Molières

• Pratique classique de l'**équitation** : dressage, saut d'obstacles, cross.

• **Activités complémentaires** et variées : enseignement du **polo**, école d'**attelage**...

• Nouvelle activité développée à la montagne (Savoie) : en hiver **ski-joëring** et randonnées dans la neige, en été **raids** et **randonnées en montagne**.

• Le Centre équestre propose aussi ses attelages en **formule calèche pour tous vos événements**

+ d'infos : **01 60 12 22 21** contact@equitation-molieres.com



TRANSACTION - LOCATION - GESTION
PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

**6 agences immobilières
à votre service !**

**30 ANS
D'EXPERIENCE**



**LIMOURS (x2)
SAINT-ARNOULT EN YVELINES
DOURDAN
ORSAY
MARCOUSSIS**

Contactez-nous

01 64 91 14 54

ldlimours@century21.fr

www.century21dimobilier.com



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Dès le 19 janvier 2023

Pour en savoir plus sur le recensement, rendez-vous sur : le-recensement-et-moi.fr

Une « lettre aux habitants » sera déposée dans chaque boîte aux lettres **entre le 9 et le 12 janvier 2023**.

Dès le **19 janvier 2023**, un agent recenseur, recruté par la commune, déposera dans votre boîte aux lettres - **si votre nom est indiqué sur celle-ci** - une notice d'information contenant un identifiant et un mot de passe qui vous permettront le recensement par internet.



Si votre nom n'est pas indiqué sur votre boîte aux lettres, l'agent recenseur devra sonner à votre porte afin de vous remettre cette notice en main propre.

Se faire **recenser en ligne** est plus simple et plus rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas effectuer le recensement par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

➤ Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le **23 janvier**, contactez **Mme Molina en mairie** : 01 60 12 07 99

Voici les secteurs par agent recenseur, merci de leur réserver le meilleur accueil :

Monsieur **Gilles LE BOULANGER** recensera les rues suivantes :



Rue des sources
Allée de Solligny
Rue de la Heurlerie
Rue de la Janvierie
Rue des Marnières
Rue des Bergeries
Chemin de la Butte Pierreuse
Rue des Deux Mares
Rue de la Porte de Paris
Cours de la Porte de Paris

Grande Rue
Place de l'Église
Allée des 2 Chênes
Place et Cours de la Bastille
Rue de Limours
Rue des Peupliers
Chemin de Pecqueuse
Rue de l'étang (une partie)
Rue de la Croix Valentin - côté impair
Rue, Cours et Place des Lilas

Monsieur **Bernard SUSTRAC** recensera les rues suivantes :



Ferme du Faye
Chemin des Carriers
Allée des Jardins
Rue des Alouettes
Rue des Longs Réages
Rue des Bouilleaux
Chemin de Cernay

Rue de Cernay
Rue de Boullay
Allée du Cimetière
Rue des Bois
Rue de la Butte
Chemin de la Vallée

Monsieur **Jeannik MARCAULT** recensera les rues suivantes :



La résidence de la Cocquetière
L'orée du Bois
Rue de Gometz
Allée des Cèdres,
Allée Saint Vincent
Résidence de la Grande Ferme
Chemin Rural des Valentins
Rue de Roussigny

Clos de Roussigny
Rue des Fonds d'Armenon
Ferme d'Armenon
Domaine de Quincampoix
Rue de l'étang (une partie)
Rue de la Croix Valentin (côté pair)
Chemin des écoliers
Place de la Mairie

Votre voyage en direct avec nos partenaires locaux

ARGENTINE... BHOUTAN... BRÉSIL... INDE... NAMIBIE... OUZBÉKISTAN... TANZANIE... THAÏLANDE... VIETNAM

ORGANISATION DE VOYAGES INDIVIDUELS GRUPE-MESURE AVEC GUIDES FRANÇAISPHONES
DES IDÉES DE CÉCILIE GRUPE WWW.LESIDEEDECECILIE.COM
contact@lesideesdevoyage.com - 4 rue de la Croix Valentin Les Molières. 01 60 14 20 75

VINS 1000 SAVEURS Philippe Barbey

Dégustations de vins, conseil et formations, initiations et découverte du monde du vin, gestion de cave, événements...

28, rue des Sources 91470 Les Molières 06 48 46 52 42 contact@vins1000saveurs.fr

Vins1000saveurs.fr

Restaurant **LE CHAT BOTTÉ**
Crêperie – Grill – Plats variés

2 salles & terrasse d'été
Repas d'affaires, baptêmes...

Tél. : 01 69 41 39 62

lechatbotte-restaurant.fr

Ouverture :
- mardi soir
- du mercredi au samedi midi et soir
- dimanche midi

au PointBar
bistrot

8, Place de la Mairie ☎ 09 52 43 79 55

Ouvert du Lundi au Vendredi
8h-15h et 18h-20h (sauf lundi et mardi)

Restauration le midi
Plat du jour ou à la carte

Le Samedi service bar de 9h à 13h
Fermé le Dimanche

diners-concerts, événements sur demande

LA FERME D'ARMENON

CHAMBRES D'HÔTES

Les Molières
01 64 91 00 45

contact@lafermedarmenon.com
www.lafermedarmenon.com

ENTRE LA POIRE ET LE FROMAGE
épicerie fine

www.entre-poire-et-fromage.fr

Produits locaux et artisanaux
Épicerie fine • Fruits & Légumes Bio
Fromages à la coupe

Du mardi après midi au dimanche matin
De 9h à 13h et de 15h30 à 19h30
Tél. 09 81 78 13 99
11 Grande rue
91470 LES MOLIERES

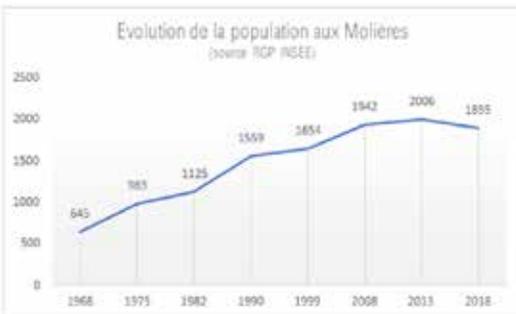
Frais et authentique !

■ **Le processus de concertation, et même de co-construction a commencé. L'objectif : s'approprier collectivement les enjeux et concevoir un projet utile au village et respectant son cadre.**

Depuis une dizaine d'années, **la population du village est en baisse constante**, faute d'offre en logements adaptés à chaque étape de la vie.

Le fonctionnement de certains équipements et services de la commune s'en est alors trouvé impacté, certaines classes d'école ont fermé.

Comment attirer de nouvelles familles ? Accueillir les jeunes qui souhaitent s'installer seuls ? Permettre aux personnes âgées de demeurer dans le village dans des conditions favorables ?



Le secteur dit de la « Janvierie » a été identifié dans l'actuel **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** pour aménager une extension de la commune permettant d'accueillir des logements diversifiés ainsi que des équipements et des services, tout en prenant soin de recréer des espaces partagés et végétalisés au centre de ce nouveau quartier.

La commune et ses partenaires sont accompagnés par le cabinet **Ville Ouverte** pour réussir la concertation et **penser l'avenir du village avec les habitants.**

Cette démarche vise à produire un aménagement de qualité, pour participer au « mieux vivre ensemble » de la commune.

Lors de la réunion du samedi 17 décembre, le Maire, Yvan Lubraneski a insisté sur la nécessité de répondre aux muta-

tions démographiques et sociologiques ainsi qu'aux nouveaux **besoins en terme de typologie de logements** (population sénior et maintien à domicile, familles mono-parentales, jeunes familles primo-accédantes. "C'est aussi répondre aux familles plus modestes qui viennent en face d'emplois locaux peu rémunérés (établissements médico-sociaux, activités agricoles, entreprises...)").

Alexandre Vabre, maire-adjoint à l'urbanisme et à l'environnement, a rappelé que "cette zone d'extension est visée par la commune depuis de très nombreuses années, car elle peut être liée facilement au centre du village, et ne présente pas de risques pour les populations."

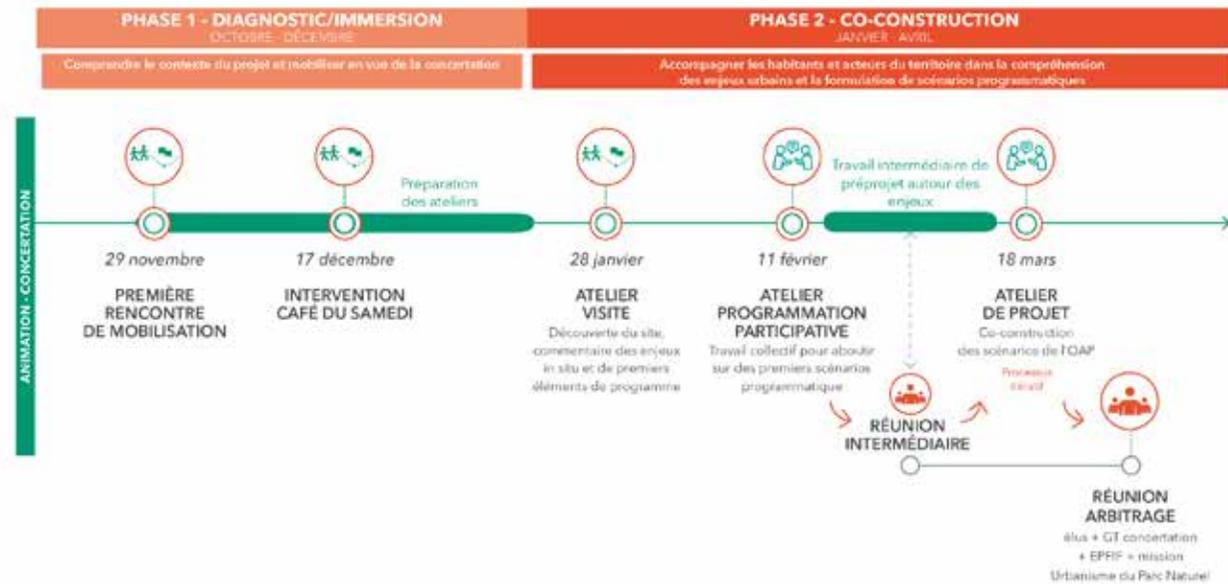
Yvan Lubraneski a d'ailleurs déploré qu'avant 1977, année de l'élection de Claude Guillemain à la tête de la commune, il y avait "une forte tendance au sein du conseil municipal à se passer les plats entre propriétaires terriens pour rendre constructibles des zones dont ils connaissaient bien les risques associés". Et d'ajouter "avec pudeur ils avaient par exemple indiqué dans le Plan d'Occupation des Sols que les sous-sols étaient déconseillés dans la rue de l'étang... résultat : la plupart des constructeurs à l'époque ont créé des sous-sols. Ces personnes mériteraient d'être poursuivies, s'il n'y avait prescription j'aurais déjà déposé plainte !"

Pour conclure et revenir à l'exercice de co-construction d'un nouveau quartier, Yvan Lubraneski a précisé que "c'est justement le processus inverse, intelligent, ouvert, que nous devons faire aujourd'hui : partager nos objectifs en matière de logements, délimiter un espace sécurisé, penser au cadre de vie des riverains et des nouveaux habitants, créer une zone tampon entre logements et activité agricole, gérer les questions de ruissellements vers la vallée, briser la vitesse dans la rue de la Porte de Paris, aménager des liaisons douces vers le centre et vers le Paradou..."

→ **Prochain atelier, ouvert à tous : samedi 28 janvier de 9h30 à 12h, Atelier/Visite - rendez-vous devant l'Espace Culturel & Associatif**

Inscriptions : concertation@lesmolieres.fr

Le calendrier



Plusieurs rendez-vous :

- 17 décembre 2022
- 28 janvier 2023
- 11 février 2023
- 18 mars 2023

VENEZ PARTAGER VOTRE EXPÉRIENCE DU TERRITOIRE !

INSCRIPTIONS : concertation@lesmolieres.fr

Le 24 décembre 1982, s'éteignait Louis Aragon, l'écrivain, le poète, le journaliste, une des dernières grandes figures de la littérature française du siècle dernier.

Aragon, c'est notre histoire, celle de la France du XX^{ème} siècle, il incarne son époque et se confond avec elle. Il fut de tous les débats de son temps : esthétique, culturel, politique. Rien d'étonnant qu'il fut contesté, combattu parfois avec virulence. Son œuvre immense est un tout où il faut chercher l'unité dans la diversité, elle s'enracine dans l'héritage culturel français.

La vie d'Aragon fut dense, complexe, complète. Homme en perpétuelle création, ce qu'il enseigne, c'est la complexité de la personne humaine. Aragon, multiforme aux dons éclectiques : journaliste, romancier, poète, essayiste, critique d'art, polémiste, créateur aux multiples visages, sa présence se manifeste dans tous les genres, sur tous les domaines.

L'homme de presse écrit dans plusieurs parutions journalistiques. En 1933, il rentre dans le journal "l'Humanité" où il tient la rubrique "informations générales", puis il fonde la revue "Commune".

Mais surtout en 1937, durant le Front Populaire, il fut co-directeur du journal Ce "Soir" et en 1942 cofondateur des "Lettres françaises" clandestines qu'il dirigea de 53 à 72, année de la disparition du journal.

Cette dernière revue jouera un rôle culturel indéniable, image de la Résistance, galvanisant le courage des combattants contre l'envahisseur. Aragon est également à l'origine de la création en juin 1941 du comité national des écrivains dont le but est de faire rentrer dans la Résistance des écrivains de différentes tendances politiques.

Durant la guerre, Aragon est mobilisé comme médecin militaire, en 40, il est fait prisonnier à Tours, il s'évade pour rejoindre avec Elsa Triolet la zone non occupée, quelques mois après en 41 il prend contact avec le P.C. clandestin.

Le couple se réfugie dans la Drôme où ils animent le réseau de résistance "Les Étoiles". Que de poèmes écrits qui paraissent dans la clandestinité ou à l'étranger, poèmes d'amour à la France, qui glorifient la Résistance.

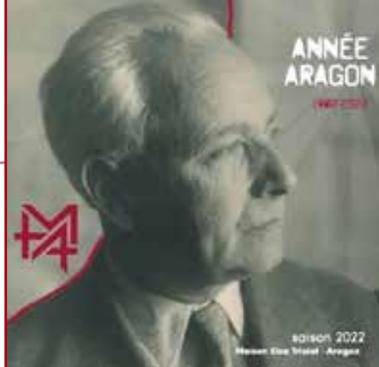
Parmi cette abondante moisson, deux poèmes célèbres écrits en 1944 : "La rose et le réséda" et "Balade de celui qui chanta dans les supplices". Aragon a souvent été vilipendé pour son appartenance au P.C.F., il a traversé la tragédie stalinienne mais au fil des années, il n'était plus dupe, il a œuvré pour faire évoluer son parti vers plus d'ouverture et le rendre plus conforme aux raisons de son adhésion.

Avec Aragon, la grande poésie est descendue dans la rue, et il en était honoré : "à chaque fois que j'ai été mis en musique par quelqu'un, je m'en suis émerveillé, cela m'a beaucoup appris sur moi-même, sur ma poésie". Nombreux sont les interprètes qui ont chanté Aragon, Georges Brassens mais surtout Léo Ferré (plusieurs poèmes mis en musique en 61) et Jean Ferrat (33 poèmes mis en musique).

20 ans après sa disparition, la Pléiade a fait paraître le 3^{ème} tome de ses œuvres romanesques complètes.

Aragon repose avec son épouse Elsa Triolet au Moulin de Villeneuve à Saint-Arnoult-en-Yvelines. Dans ses écrits testamentaires, Aragon avait décidé de léguer son moulin à l'État, en 1977 legs de ses manuscrits, ses documents au C.N.R.S. C'est en 1985 que le legs a pu enfin être délivré, le moulin devient propriété d'État. Une association "Pour la fondation Aragon-Triolet" est créée. L'entretien et la gestion sont assurés par l'association en lien avec le Ministère de la Culture. Depuis 1994, le Moulin de Villeneuve a été ouvert au public. On peut se promener dans un parc magnifique de 6 hectares où reposent les deux écrivains, visite de leur maison où l'on peut découvrir leur vie, leur œuvre. Le Moulin de Villeneuve c'est un lieu de mémoire, de recherche, vivant, ouvert, il s'y déroule de multiples activités : animations culturelles, concerts, expositions, conférences, ateliers pour les scolaires, etc... Pour découvrir, ou redécouvrir Aragon, rien de tel qu'une petite visite au Moulin de Villeneuve... non loin de notre village.

Pierre Pruneta



R L E
ELECTRICITE GENERALE
4, Rue de la Janvierie
91470 LES MOLIÈRES



Tel: 01.76.91.31.11
Port: 06.08.68.69.01
Mail: rie.elec@gmail.com

Taxi
LES MOLIÈRES



Toutes gares, aéroports, scolaire, hôpital.
Conventionné Sécurité Sociale.

Matthias FERREIRA - 06 09 61 36 15
contact@taxi-lesmolières.fr

Eon-Brunetti ASSURANCES

Toutes assurances particuliers & professionnels



158, Avenue du Maine
75014 Paris
01.43.22.73.10 / 01.43.22.74.34

10, rue de Gometz
91470 Les Molières
assurances-eon-brunetti.fr

HUGO LBS LOCATION BENNES

gravas • ferrailles • encombrants • végétaux

Terrassement • Assainissement • VRD • Location pelle avec chauffeur

06 75 37 34 57 | 01 60 12 90 19 | hugo-philippe@orange.fr
25, rue de Boullay 91470 Les Molières



Lors des journées du Patrimoine, nous avons choisi de piquer votre curiosité en illustrant notre affiche d'une meule et d'un moine soldat.

C'est que l'histoire des carrières de Saint Jean que nous voulions vous présenter n'est pas banale !

Il pourrait être le fruit d'un choix local, sans signification profonde, mais il n'en est rien, comme nous allons le découvrir. Pour cela, il nous faut remonter à l'histoire des Croisades et faire un détour par Boullay.

En 1099, après trois ans de voyage, les Croisés prennent Jérusalem et contrôlent désormais les Lieux saints.

Depuis l'arrivée des Arabes en effet, ces lieux qui ont vu la vie et la mort du Christ ne sont plus en terre chrétienne et l'accès des pèlerins n'est pas toujours facile. Pour maintenir cette conquête et protéger les pèlerins, un corps de moines-soldats ne tarde pas à se constituer : **les Templiers** (institué par le pape en 1129).

Ils constituent un corps d'élite par leur courage, leur discipline et leur entraînement.

L'entretien d'une telle milice coûte cher : il faut pourvoir aux besoins des hommes mais aussi fournir armes, chevaux, équipements, assurer les transports vers la Palestine et également construire des places fortes.

Les ressources de l'Ordre proviennent essentiellement des revenus de terres qu'il possède en Europe, groupées autour de sortes de fermes appelées « commanderies ».

Dans ces commanderies, les recrues sont formées et les templiers blessés ou trop âgés sont accueillis. Bénéficiant de la ferveur populaire, les templiers recueillent des dons, souvent faits par des personnes qui souhaitent que l'on prie pour elles après leur mort. Ils acquièrent ainsi de vastes domaines, ce qui est le mode de fonctionnement de tous les ordres religieux de cette époque.

Et c'est là que l'on voit apparaître Boullay !

Le Boullay est un domaine situé sur la paroisse des Troux. À cette époque en effet, le village s'appelle les Troux et non Boullay-les-Troux. La commune ne portera ce nom qu'après un décret de l'empereur Napoléon III en 1863.

En 1190, Simon, seigneur de Chevreuse, sur le point de partir pour la Terre Sainte, donne ce domaine de Boullay



aux frères du Temple de Jérusalem pour en jouir seulement après sa mort.

La commanderie de Boullay est fondée ; ses terres s'étendent à la fois sur les Troux et sur les Molières et comportent des carrières. À Boullay-les-Troux, on trouve encore un bâtiment appelé « La commanderie » ainsi que la place de la commanderie.

Désormais, les revenus produits par le domaine reviennent aux Templiers, en particulier la taxe perçue pour l'extraction de meules, comme l'attestent des documents encore existants.

Progressivement, l'ordre des templiers devient riche ; il arme des bateaux non seulement pour son propre usage mais aussi pour transporter des pèlerins, il devient spécialiste de la finance, un véritable banquier ; c'est lui qui garde le trésor royal dans sa grande commanderie fortifiée de Paris, située dans ce qui est encore le quartier du Temple...

Cependant, la situation militaire se dégrade pour les Chrétiens en Palestine et malgré le courage dont les Templiers, entre autres, ont fait preuve, en 1295, les troupes chrétiennes doivent quitter la Terre Sainte.

Les Templiers regagnent l'Europe en vaincus ; ils sont désormais inutiles.

Par ailleurs, le début des années 1300 marque une période intense dans la querelle qui se poursuit pendant près de trois siècles entre le pouvoir royal et la papauté.

Le roi Philippe IV le Bel entend exercer son pouvoir sur le clergé et les ordres religieux du royaume sans empiètements du pape. Or les Templiers échappent à l'autorité royale car ils relèvent directement du pouvoir pontifical ; les abbatre revient donc, pour le roi, à marquer un point dans cette joute.

Les Templiers ne sont pour rien dans l'affrontement entre le roi et le pape mais ils vont en faire les frais, devenant une pièce dans un conflit qui n'est pas de leur ressort.

Mettant à profit des rumeurs calomnieuses pour ne pas dire des ragots (hérésie, idolâtrie et même sodomie), le roi parvient, par des manœuvres politiques, à ne laisser d'autre choix au pape que de condamner les Templiers et de proclamer, en 1312, la suppression de l'Ordre dans toute l'Europe.

En 1317, le pape attribue les biens des Templiers aux Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem.

Contrairement à une idée répandue, le roi ne prend pas possession des biens des Templiers, comme il l'espérait peut-être, puisque c'est à l'ordre de Saint Jean qu'ils reviennent. Il en a seulement assuré la gestion en attendant la décision du pape.

Suite à cette **attribution des biens des Templiers aux Hospitaliers de Saint Jean**, les carrières du domaine de Boullay deviennent **carrières de Saint Jean**.

Mais qu'est-ce que cet Ordre Hospitalier de Saint Jean de Jérusalem qui a hérité des biens des Templiers ?

De nouveau, il nous faut remonter dans le temps.

Avant même la prise de Jérusalem par les croisés en 1099, un groupe de personnes charitables accueille et soigne des pèlerins et des malades chrétiens, juifs ou musulmans.

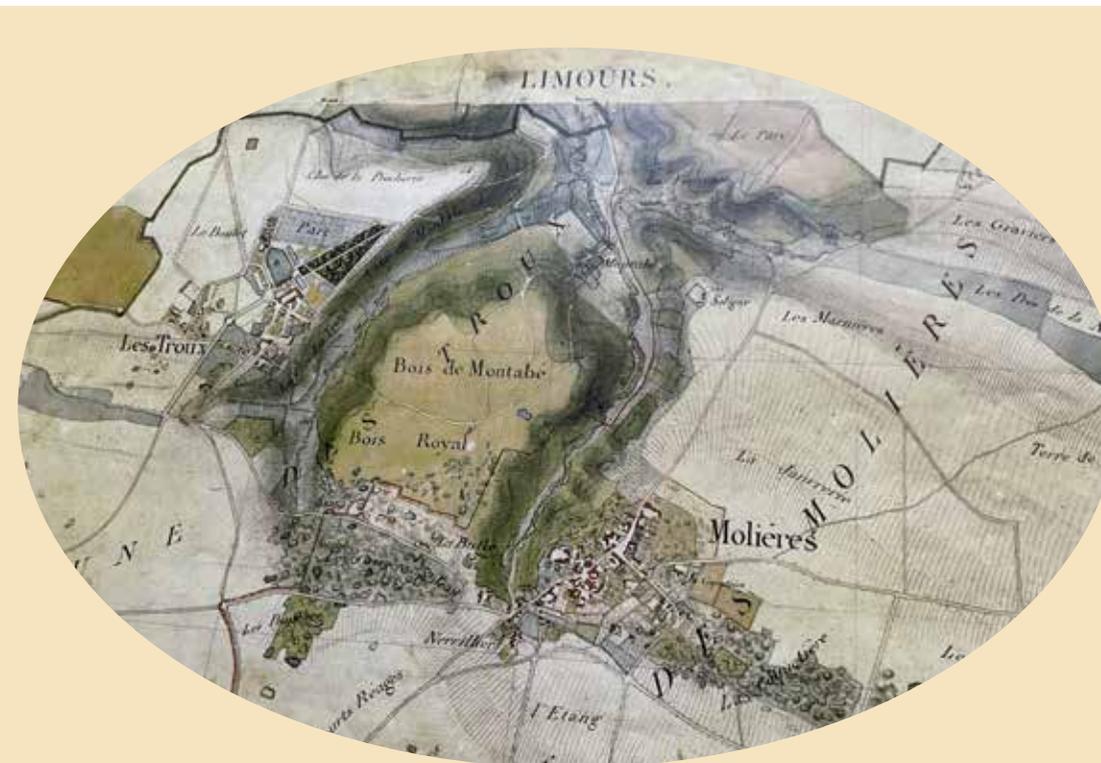
Sous la pression des événements, une branche militaire se développe en leur sein et le pape officialise leur organisation sous le nom d'Ordre Hospitalier de Saint Jean de Jérusalem (1113) ; comme les Templiers, ce sont des moines-soldats.

Quand les troupes chrétiennes quittent la Palestine en 1295, les Chevaliers de Saint Jean continuent à combattre les musulmans à Chypre puis à Rhodes avant de s'établir à Malte.

Aujourd'hui, recentré sur sa fonction charitable, l'Ordre existe encore sous le nom d'Ordre de Malte. Il a une branche française.

Voilà donc l'origine du nom des carrières qui sont devant nous.

Il n'a rien de banal comme peut l'être le nom d'un hameau, il témoigne de 700 ans d'histoire, établissant un lien avec le passé de la France et même de l'Europe car les Croisades furent une entreprise européenne. ■



Qu'est-ce qu'un atlas de la biodiversité communale ?

Un atlas de la biodiversité communale est un **inventaire** des milieux et espèces végétales et animales présents sur un territoire donné, impliquant l'ensemble des **acteurs** d'une commune (élus, citoyens, associations, agriculteurs, entreprises, etc...).

La réalisation de cet inventaire permet de **cartographier les enjeux de biodiversité** à l'échelle de ce territoire, afin de **sensibiliser** les différents acteurs à leur préservation et constituer **un outil d'aide à la décision** dans les démarches de gestion, restauration et aménagements.

Dans quel contexte est-il lancé ? Quels objectifs ?

Le **Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse** a remporté en 2021 un appel à projet « Atlas de la biodiversité communale 2021-2023 » lancé par l'*Office Français de la Biodiversité*, en cohérence avec la charte 2011-2026 du Parc. Les objectifs du projet du Parc sont les suivants :

- Mettre à disposition des 53 communes du Parc l'ensemble de la connaissance naturaliste et réglementaire existante et à venir les concernant, ainsi que des enjeux et des conseils d'action, via le développement d'**une plate-forme cartographique**. Ainsi chacun pourra connaître la biodiversité qui l'entoure et agir en conséquence ;

- Réaliser un **atlas de biodiversité** pour 10 communes sélectionnées parmi les 53 que compte le PNR, comprenant :

- des inventaires réalisés par des bureaux d'étude spécialisés et des inventaires participatifs menés par les différents acteurs du territoire (habitants, etc...) ;
- des actions de sensibilisation des différents acteurs : accompagnements éducatifs, organisation d'événements de découverte de la nature, etc...

La commune des Molières a candidaté auprès du Parc pour faire partie de ces 10 communes et a été sélectionnée, aux côtés des communes d'Hermeray, Grosrouvre, Saint-Rémy-l'Honoré, Chevreuse, Les Bréviaires, Rochefort, Magny-lès-Hameaux, Bullion et Jouars-Pontchartrain. Le dispositif est entièrement financé par le PNR via l'appel à projet.

Comment cela se passe concrètement ?

- Là où nous en sommes :

En tant que conseillère municipale déléguée à la transition écologique, j'ai été désignée en Conseil municipal comme "ambadrice" de la commune dans le dispositif d'ABC auprès du Parc. Une 1ère **liste d'actions** de sensibilisation possibles pour notre territoire a été ébauchée avec



quelques élus et complétée avec quelques habitants volontaires lors d'un **comité biodiversité** réalisé en janvier.

Une réunion de lancement du dispositif d'ABC a eu lieu entre le PNR et les 10 communes sélectionnées en mars 2022. Ont été abordées lors de cette réunion : les premières idées des communes pour leur territoire et l'organisation à venir des inventaires participatifs.

- Les actions et le planning envisagé :

La commune va participer régulièrement et sur les 2 ans de l'atlas, avec le PNR et les 10 autres communes, à des comités de pilotage et techniques du projet. Ces réunions seront préparées en amont avec les élus et les participants du comité biodiversité.

Les inventaires par des bureaux d'études spécialisés devraient commencer entre mai et juin 2023 sur notre commune et les inventaires participatifs d'ici l'été.

Les actions de sensibilisation de longue date aux Molières (construction d'abris pour des animaux, groupe biodiversité au sein du conseil municipal des enfants et au sein des habitants, à l'école (intervention d'associations, des enseignants et du personnel périscolaire dans les écoles, création d'un parcours découverte « environnement » le jeudi après-midi, refonte des cours d'école en cours), commune labellisé « zéro phyto », expositions photographiques, projections cinématographiques et représentations théâtrales,...) se poursuivront.

Comment pouvez-vous participer à ce projet ?

- En m'écrivant : **morgane.belin@lesmolières.fr**
- En postant **vos idées** d'actions de sensibilisation et de connaissance des lieux d'intérêt écologique, dans la boîte à idées de la Maison du Citoyen,
- En vous inscrivant prochainement aux **inventaires participatifs**, faciles et ludiques, qui seront bientôt lancés,
- En participant aux prochains **comités biodiversité**, dont vous serez informés via la lettre d'info du mercredi,
- En participant aux **Cafés du Samedi** ayant pour thème la biodiversité.

Morgane Belin

Prochains rendez-vous du **café du samedi**

Chaque samedi, hors vacances scolaires, on se retrouve **entre 10h et 12h à la Maison du Citoyen**, avec un intervenant ou un atelier, ou tout simplement pour faire connaissance et accueillir les **nouveaux habitants**.

- Samedi **7 janvier** : on mange une **galette** pour la nouvelle année !

- Samedi **14 janvier** : parlons **sécurité numérique** avec Grégoire Lancelot, conseiller municipal

- Samedi **21 janvier** : la **rénovation thermique** avec l'ALEC et Jean-Paul Gruffeille, conseiller municipal

- Samedi **4 février** : le **numérique responsable** avec Grégoire Lancelot, conseiller municipal

Le Carrefour des Solidarités à Limours a besoin de vos dons

La période s'avère difficile, certaines personnes souffrent dans leur quotidien et ne peuvent assurer des besoins essentiels comme l'achat de nourriture. L'association **Carrefour des Solidarités** à Limours, grâce en partie à vos dons, essaie d'apporter une aide à ces personnes en les faisant bénéficier de l'**épicerie sociale**. Les personnes bénéficiaires paient 15% de la valeur de leur panier. Exemple un panier à 50 € leur coûte : 7,50 €.

Pour leur fournir des produits de base, il faut acheter une partie, ce qui a un coût. En effet, les dons des grandes surfaces ne suffisent pas et sont en baisse. Pour permettre de poursuivre cette aide aux familles de 27 communes du Pays de Limours et alentours (300 familles par an) vous pouvez aider par un **don financier déductible de vos impôts (66 %)**. Exemple un don de 50 € ne vous coûtera que 17 €.

- don **en ligne** sur **www.carrefourdesolidarites91.org** : cliquez sur « faire un don » et suivez la procédure, vous pourrez télécharger immédiatement votre reçu fiscal. HelloAsso vous propose une petite contribution, mais vous n'êtes pas obligé, il suffit d'utiliser le curseur pour passer à zéro.

- **ou chèque** au nom du Carrefour des Solidarités à envoyer 3 rue du Bac à Limours 91470.

« Ensemble gardons l'esprit solidaire » telle est la devise de l'équipe du Carrefour des Solidarités, qui vous remercie.

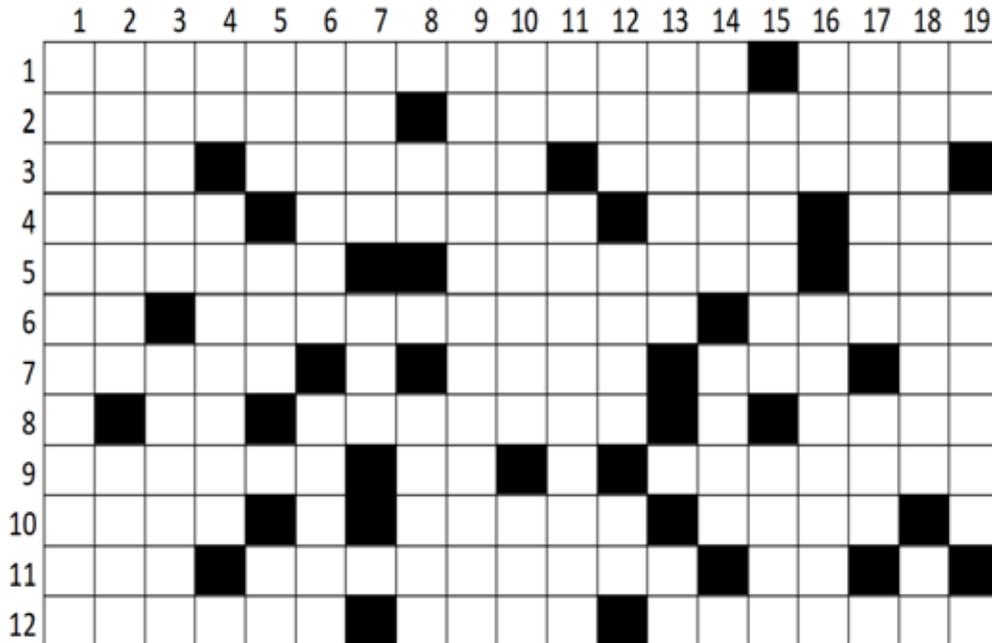


HORIZONTALEMENT :

1. Avec lui c'est la fête - Accessoire de danseuse.
2. Cité dans les Bouches du Rhône - Enjambes.
3. Autorisation de sortie - Attire l'œil - Donner de l'ampleur.
4. Autre nom de l'Irlande (de droite à gauche) - Breuvage divin - Premier de série en France - Choix.
5. Elle nous endort - Plateau à Madagascar - En plein néant.
6. Début d'amitié - Sont rangés à l'atelier - Panier percé.
7. Organes filtrants - Héroïne de Zola... sur le retour - Parti politique français au 20^{ème} siècle - Service de Renseignements.
8. Pronom - Oublier - Silencieux.
9. Intempéries - Régiment d'infanterie - Atteinte à la loi.
10. Éparpillé dans la cheminée - En Seine-Maritime - Laxatif.
11. Général sécessionniste - Réclamées - Équerre.
12. Essayer - Divinité - Coups bas.

VERTICALEMENT :

1. Avec lui c'est le péage.
2. Trouble psychiatrique - Non admise.
3. D'Espagne - Comme l'eau de mer.
4. République enfantine - Épatés.
5. Train rapide - À l'assaut ! - Particule.
6. Entrent dans la mortaise... par le bas - Saule.
7. Style musical des années 1960/70 - Examen médical.
8. Début d'accord - Divagui.
9. Mouvements de l'air.
10. Débutant - Sont du lundi.
11. Petit patron - Observées.
12. Part du trésor - Guide - Négation.
13. Étape - Entrée en Scène.
14. Métal - Parties de mur.
15. Dans le Doubs - Tira du lait.
16. De bas en haut : allongé - Dons.
17. Comme des propos courants - Auroch.
18. Lieux de convivialité - Cale.
19. Rites - Inanimés.



Solutions du n°155

Horizontalement :

1. Sapeurs-pompiers - Fus.
2. Émersions - Insoumise.
3. Nonnettes - Eet - Paris.
4. Triés - Tueurs - Frimes.
5. ITT - Te - Ver - Thésard.
6. Miettes - Suées - Mom.

7. Esneux - Sebum - Faner.
8. Créatin - Usus - nul.
9. Thermidor - Élu - Inter.
10. Aa - Lebel - Sissi - LS.
11. Limitée - Audit - Maule.
12. Ee - Russule - Fenêtres.

Verticalement :

1. Sentimentale.

2. Amortis - Haie.
3. Pénitence.
4. Erne - Terroir.
5. Usés - Tuem - Tu.
6. Mit - Textiles.
7. Sottes - idées.
8. Pneu - Snob.
9. Osseuse - Réal.
10. Urubu - Lue.

11. Pierreuse.
12. Ines - Émulsif
13. Est - Ts - Suite.
14. Ro - FH.
15. Suprématisme.
16. Maison - Niat.
17. Firmament - Ur.
18. Osier - Ruelle.
19. Déesse - Erses.

• NUMÉROS UTILES

MAIRIE 1, Place de la Mairie 91470 Les Molières **01 60 12 07 99** contact@lesmolières.fr **www.lesmolières.fr**

Horaires : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h / 14h-17h Mercredi et samedi : 9h-12h

GENDARMERIE 17 **POMPIERS 18** **SAMU 15**

MÉDECINS LE WEEK-END : MAISON MÉDICALE DE GARDE D'ORSAY
5 boulevard Dubreuil- Orsay (près de la gare RER d'Orsay) **Pour consulter il faut appeler le 15.**
La maison médicale de garde permet de consulter un médecin généraliste le week-end ou les jours fériés sans engorger les urgences des hôpitaux.

INFIRMIÈRES : SYLVIE PAROT 06 61 91 95 88 MARIÈME GUILBAUD 06 85 13 73 20
SYLVIE DOMINGOS | ESTELLE PANNETIER | LAËTITIA GUELLAUT 09 50 47 01 03

PHARMACIE : 11, place de la Mairie 91470 Les Molières. Tél. : 01 60 12 28 60
Ouverte tous les jours sauf le dimanche, de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT : Groupe scolaire des Bergères, rue des Bergères 91940 Les Ulis.
Tél. : 01 64 86 14 05 / Courriel : mjd@paris-saclay.com / du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

**AIDE SOIGNANTE/AUXILIAIRE DE VIE
INDÉPENDANTE À DOMICILE**
Expérience depuis plus de 20 ans dans les services à la personne

sand.latouche@gmail.com **Sandrine**
auxiliairedevie.net **06 81 48 54 01**

Hélène Yahia
Relaxologue - Reflexologue
Plantaire, Palmaire, Faciale & Crânienne
Prévention / Gestion du stress - Bien-être
Sur rdv au 06.70.70.18.95 à Les Molières (91470)

Sylvain MAURY
OSTÉOPATHE D.O.
sylvain.maury@yahoo.fr

16 Ter Rue de Boullay **06 18 02 60 99**

beatrice lavirotte
PSYCHOLOGUE
Enfants - Adolescents
Adultes

beatrice.lavirotte@sfr.fr
01 60 12 04 28
06 33 01 13 56

RONDET Aude
Pédicure Podologue D.E.

16 Ter rue de Boullay les Troux
91470 Les Molières
rondet.podologue@gmail.com **01 60 12 98 91**
Doctolib.fr

Ariane SIMONNET
Masseur-kinésithérapeute D.E.
16 ter, rue de Boullay les Troux
91470 Les Molières

Port : 07 81 85 64 09
Fixe : 01 69 30 04 81
ariane.simonnet@gmail.com



NOUVEAU !

LES INFORMATIONS ET ALERTES DES MOLIERES SONT SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, travaux sur la voirie, arrêts de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre collectivité grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **App Store**, **Play Store** ou **AppGallery**.



2

Ouvrez PanneauPocket, recherchez **Les Molières** ou **son code postal 91470** et cliquez sur le ❤️ situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !



Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

